



**ALLOCUTION  
DE SON EXCELLENCE  
MADAME CATHERINE SAMBA PANZA, CHEF DE L'ETAT  
DE LA TRANSION**

**A**

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE  
DE TRANSFERT D'AUTORITE ENTRE LA MISCA ET LA  
MINUSCA**

**Bangui, le 15 Septembre 2014**

---

**Monsieur le Président du Conseil National de Transition ;**

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;**

**Messieurs les Chefs de délégations ;**

**Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine ;**

**Monsieur le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, Chef du  
Département des Opérations de Maintien de la Paix ;**

**Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Missions  
Diplomatiques, Consulaires et Représentants des Organisations  
Internationales ;**

**Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ;**

**Monsieur le Représentant de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO,  
Président de la République du Congo, Médiateur International de la crise  
centrafricaine ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous en ce jour historique qui marque le transfert d'autorité de la Mission Internationale de Soutien à la République Centrafricaine (MISCA) à la Mission Multidimensionnelle et Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

Ce jour 15 Septembre 2014 consacre un tournant décisif dans l'histoire de la République Centrafricaine en ce qu'il augure une nouvelle étape dans le processus de la stabilisation du pays après des cycles de violences aveugles, barbares et inutiles qui ont coûtées la vie de plusieurs milliers de ses filles et fils durant ces trois(3) dernières décennies.

En saisissant le Conseil de Sécurité des Nations Unies dès mon élection par le Conseil National de Transition en qualité de Chef de Chef d'Etat de Transition le 20 janvier dernier, j'avais une conviction après avoir pris la mesure de la crise :

**Seules des actions multidimensionnelles de grande envergure fortement appuyées par toute la communauté internationale pouvaient être en mesure d'apporter des solutions appropriées et durables pouvant mettre un terme à la souffrance de mes compatriotes.**

Ces actions, qui intégreraient à la fois les aspects sécuritaires, humanitaires, économiques et sociales ainsi que l'accompagnement politique vers un retour à l'ordre constitutionnel normal, ne peuvent s'accomplir qu'à l'échelle des Nations Unies, compte tenu de la complexité de la situation.

Aujourd'hui, c'est devenue réalité grâce à la manifestation effective de la solidarité internationale devant l'horreur des exactions et la détérioration sans précédent de la situation sécuritaire et humanitaire dans laquelle était plongé le pays.

Cette solidarité s'est manifestée par l'adoption de la Résolution 2149 du Conseil de Sécurité des Nations Unies le 10 Avril 2014, autorisant le déploiement d'une Opération de Maintien de la Paix en vue du rétablissement de la sécurité et de la paix et donc, de la stabilisation de la République Centrafricaine.

**Mesdames et Messieurs,**

Le passage de la MISCA à la MINUSCA ne devrait pas être perçu comme si la mission africaine a démerité mais, elle est la conséquence de la complexité de la crise, avec ses corollaires comme la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire qui exigent des actions plus étendues nécessitant d'importants moyens humains, matériels, techniques et financiers dont seules les Nations Unies disposent d'un avantage comparatif au travers d'une opération de maintien de la paix multidimensionnelle, et intégrée.

Cette cérémonie de transfert d'autorité qui nous réunit aujourd'hui est aussi l'occasion, pour nous centrafricains, de rendre un hommage mérité à toutes les missions internationales qui ont inlassablement œuvré pour créer les conditions acceptables aux fins du déploiement de la MINUSCA.

Sans le travail pionnier et courageux de la MICOPAX à travers la Force Multinationale d'Afrique Centrale (FOMAC) au lendemain du 24 Mars 2013, sans la prompt réaction de la force française SANGARIS au lendemain du 05 Décembre 2013, sans les actions déterminantes et périlleuses de la MINUSCA et, sans les interventions remarquables de l'EUFOR-Centrafricaine, la République Centrafricaine serait plongée dans un chaos total.

C'est pourquoi, je voudrais saisir cette occasion pour saluer, au nom du peuple et du Gouvernement centrafricains, les actions remarquables de ces forces notamment : la MICOPAX, la MISCA, la SANGARIS et l'EUFOR-Centrafrique.

Leurs actions ont permis la sécurisation de la ville de Bangui et certaines localités du pays, redonnant ainsi la joie de vivre à nos compatriotes en proie à la barbarie des bandes armées qui les ont plongés dans le désespoir.

Mon pays la République Centrafricaine leur est reconnaissant à jamais.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Dans mes multiples plaidoyers pour le déploiement de l'opération de maintien de la paix dans mon pays, j'avais toujours formulé le vœu que cette opération soit bâtie sur les précédentes missions afin de bénéficier de leurs acquis notamment en faisant de la MISCA le socle de la future mission onusienne et si possible avec un leadership africain. Aujourd'hui, je me réjouis pleinement que mon appel ait été entendu.

C'est ici de saluer le travail accompli par le Général BABAKAR GUEYE pour sa nomination en qualité de Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Centrafrique et qui a la lourde responsabilité de conduire cette grande Mission.

Je suis parfaitement consciente que les attentes en termes de résultats sont énormes mais pas impossibles.

Le paragraphe 30 de la résolution 2149 stipule que le mandat de la MINUSCA est axé sur les priorités suivantes :

- La protection des civiles
- L'Appui à la mise en œuvre de la Transition y compris des actions en faveur de l'extension de l'autorité de l'Etat et du maintien de l'intégrité territoriale de notre pays
- La Promotion et protection des droits de l'homme
- Des actions en faveur de la justice nationale et internationale et de l'état de droit
- Appuyer le Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement.

Avec ces 12 000 hommes dont un millier dans la composante civile, je suis convaincue que la MINUSCA parviendra à accomplir efficacement cette mission.

Pour ma part, je puis vous assurer de l'entière collaboration des autorités de transition dans l'accomplissement de cette noble missions mais difficile.

J'ose croire qu'en sa qualité de connaisseur avisé de la crise centrafricaine, ce digne fils d'Afrique mettra toute son énergie et sa volonté pour aider ses frères centrafricains de cette situation catastrophique dans laquelle ils sont plongés.

Avec ces 12 000 hommes dont un millier dans la composante civile, je suis convaincue que la MINUSCA parviendra à accomplir efficacement cette mission.

Pour ma part, je puis vous assurer de l'entière collaboration des autorités de transition dans l'accomplissement de cette noble et difficile mission.

D'ores et déjà, en application de certaines dispositions de la Résolution 2149, nous avons, non seulement accéléré le processus de signature de l'Accord de siège entre la République Centrafricaine et les Nations Unies sur le statut de la MINUSCA, accord signé le 02 Septembre 2014, mais aussi mis en place des structures devant assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA.

C'est ainsi qu'un Comité Inter-institutions, intégrant tous les départements ministériels et autres institutions concernés a été créé et placé sous l'autorité du Ministre des Affaires Etrangères ainsi qu'une cellule d'appui au déploiement de la MINUSCA mise en place à la Présidence la République.

**Monsieur le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, Chef du Département des Opérations de Maintien de la Paix ;**

Si nous avons jugé nécessaire et indispensable le déploiement de la mission multidimensionnelle et intégrée pour stabiliser le pays, cette mission ne pourra atteindre son objectif optimal, sans la participation effective, à tous les niveaux des centrafricains eux-mêmes qui doivent, au final s'appropriier les acquis de l'intervention des Nations Unies dans leur pays.

Dans cette optique, je formule le vœu que soient allégées les mesures de confiance en vue d'enclencher véritablement le processus de restructuration des forces de défense et de sécurité.

**Mesdames et Messieurs ;**

Pour terminer mes propos, je voudrais adresser ma profonde gratitude à Monsieur **Ban KI MOON** pour sa détermination et l'attention particulière qu'il porte à la crise centrafricaine et pour les efforts qu'il a déployés pour mobiliser les moyens ayant rendu possible le déploiement de la MINUSCA.

Je remercie Madame **CASAZANA N LAMINI ZUMA** , présidente de la Commission de l'Union Africaine et, à travers elle, toute l'Union dont l'engagement et le leadership en faveur de la promotion de la paix en Centrafrique à travers la MISCA ont permis de créer les conditions nécessaires au déploiement de la MINUSCA.

L'occasion m'est offerte de rendre un hommage mérité à Son Excellence **Dénis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, médiateur international de la crise centrafricaine et Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, pour le rôle actif qu'ils ont joué et continuent de le faire en faveur du retour à la paix en Centrafrique.

Je voudrais remercier également Son excellence **François HOLLANDE**, Président de la République Française qui n'a ménagé aucun effort pour faire un plaidoyer agissant en vue d'une implication effective de la communauté internationale dans la résolution de la crise.

Mes remerciements vont également au Général **Babakar GUEYE**, dont je salue le leadership.

Enfin, je salue le travail remarquable accompli par le **Général Jean Marie MOKOKO** et le **Général TOUMENTA** qui ont conduit avec détermination et courage les difficiles missions confiées à la MISCA.

Vive la République Centrafricaine ;

Vive la coopération internationale.

Je vous remercie.